Titre	Trafic mensuel de l'A.I.N.A.
Titre détaillé	Statistiques mensuelles du trafic commercial de l'Aéroport International Nantes Atlantique
Nom de l'organisme	Direction Générale de l'Aviation civile (D.G.A.C.) - Ministère de la Transition écologique et solidaire
Contact	LEFEBVRE Gabriel Adjoint au chef du bureau de l'observation du marché Sous-direction des études, des statistiques et de la prospective Direction du transport aérien 50, rue Henry Farman - 75720 PARIS Cedex 15 Tél.: 01 58 09 39 42 E-mail: gabriel.lefebvre@aviation-civile.gouv.fr
Thème(s) principal(aux)	TRANSPORTS 1 – Transports aériens 2 – Transports de voyageurs 3 – Transports de marchandises
Couverture géographique	Aéroport Nantes Atlantique
Couverture sectorielle	Transports aériens
Brique d'observation	Vol commercial
Echelon géographique pertinent	Aéroports d'origines ou de destinations desservis par l'A.I.N.A.
Statut	Extraction du traitement des formulaires de trafic fournis par l'A.I.N.A. à la D.G.A.C.
Règle de secret	Aucune contrainte
Périodicité	Mensuelle
Délai de disponibilité de la source	+ 2 semaines
Historiques disponibles de la source	Janvier 1990.

Les principales informations disponibles	<ul> <li>Structure du trafic commercial de passagers par type de vol (national / international, régulier / charter, transit / local), par type de compagnies (classiques / bas coût) et par origines / destinations (15 premiers pays et 30 premières villes)</li> <li>Structure du trafic commercial de fret (national / international)</li> <li>Structure du trafic commercial de mouvements (national / international, régulier / charter, vols mixtes / vols cargo)</li> </ul>
Principales questions auxquelles répond la source	<ul> <li>Connaître l'évolution temporelle du trafic de l'aéroport</li> <li>Connaître la répartition du trafic de l'aéroport</li> </ul>
Les limites ou précautions d'utilisation	<ul> <li>Les chiffres des derniers mois ne sont pas définitifs. Les régularisations éventuelles sont la conséquence de l'actualisation permanente des tables catégorisant les opérateurs et/ou les immatriculations d'aéronef.</li> <li>L'extraction repose sur la fourniture par l'A.I.N.A. de ses propres données de trafic. Ces données sont harmonisées, puis analysées suivant l'origine-destination et selon le numéro de vol. Des corrections nécessaires sont ensuite apportées en concertation avec les services aéroportuaires et/ou les Directions Régionales de l'Aviation Civile.</li> </ul>